Association Des Experts-Comptables des Alpes

ANTICIPER LES RISQUES D'INCAPACITE DU CHEF D'ENTREPRISE

31 octobre 2019
Olifan Group

Public :
Experts comptables

Prérequis :

Objectif :
Maîtriser le contexte d'application des outils d'anticipation du décès accidentel ou de l'incapacité du chef d'entreprise.

Contenu de la formation :

- Anticiper le risque de perte de capacité juridique des personnes appliqué au chef d'entreprise
- Le mandat de protection future
- Les précautions statutaires connexes

Moyens pédagogiques et techniques :
Support de formation sera remis aux participants.

Modalités de suivi de la formation :
Formation en présentiel.
Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Centre d'affaire Le Concorde à Eybens
- **Durée :** 7h
- **Horaire** : 9h-18h
- **Groupe** : 15 personnes